



Commission des alcools et des jeux de l'Ontario
90, AVENUE SHEPPARD E
BUREAU 200
TORONTO (ONTARIO) M2N 0A4
Tél. : 416-326-8700 ou 1-800-522-2876 (sans frais en Ontario)
Télécopieur : 647-723-2198

Renseignements municipaux

Les renseignements sont recueillis conjointement à toute demande de **nouveau** permis d'alcool ou d'ajout de zones de plein air à un permis d'alcool **existant**.

Section 1 - Détails de la demande

Nom de l'établissement		Numéro de téléphone du local	
Nom de la personne à contacter		N° de tél. de la personne à contacter	
Adresse	Ville/Village	Province/État ON	Code postal

La demande de permis de vente d'alcool porte-t-elle entre autres sur :

- des zones intérieures
 des zones de plein air

Section 2 - Avis officiel de demande de permis de vente d'alcool dans votre municipalité à l'intention du (de la) secrétaire municipal(e)

Secrétaire municipal(e) :
Confirmer le statut de la région ci-dessous.

Nom du village, de la ville ou du canton à qui les impôts sont versés : (Si la région où se trouve l'établissement a été annexée ou fusionnée, nom sous lequel le village, la ville ou le canton était connu)

La vente de boissons alcooliques est-elle autorisée dans la région où se trouve l'établissement?

- Oui (spiritueux, bière, vin) Oui (bière et vin seulement) Non

Remarque :

Toute préoccupation concernant le zonage ou la non-conformité aux règlements municipaux doit être clairement décrite dans un document distinct ou une lettre, à l'intérieur d'une période de 30 jours après la date du présent avis.

Signature du (de la) représentant(e) municipal(e)	Poste
Adresse du bureau municipal	Date AAAA MM JJ